

DEL-2025.00298

L'An deux mille vingt cinq, le 11 décembre, à 13 heures 30, le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 04/12/2025, s'est réuni 'salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de M. Joël BAUD-GRASSET.

Etaient présents :

M. Joël BAUD-GRASSET, M. Lucien BOISIER, M. Jean-Marc BOUCHET, M. Christian BOUVARD,
M. Patrice COUTIER, M. Fernand DESCHAMPS, M. Gilles FRANCOIS, M. Pierre HACQUIN,
M. Noël MATHIAN, Mme Arlette MERMIER, M. David RATSIMBA, M. Jean-Pierre STEYER

Avaient donné pouvoir :

M. Christian AEBISCHER (à M. Patrice COUTIER), M. Marcel CATTANEO (à M. Joël BAUD-GRASSET),
M. Joseph DEAGE (à M. Gilles FRANCOIS), Mme Pascale PARIS (à M. Pierre HACQUIN)

Etaient absents ou excusés :

M. Gilles CALLET, M. Eric CHASSAGNE, Mme Sandrine DALL'AGLIO, M. François DAVIET,
Mme Sandrine DETURCHE, M. Bruno GILLET, M. Yves GUILLOTTE, M. Fabrice GYSELINCK,
M. Jean-Michel JACQUES, M. Gérard OBERLI, M. Eric PEUGNIEZ, Mme Sylvie TARAGON,
Mme Nadine WENDLING

Membres en exercice : 29
Présents : 12
Représentés par mandat : 4

**OBJET : CONVENTION DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT AVEC LE BRGM ET L'USMB POUR LA
RESSOURCE GEOTHERMIQUE SUR LE BASSIN ANNECIEN - AVENANT N°1**

Rapport présenté par Gilles FRANCOIS

Une convention de partenariat entre le SYANE et la commune d'ANNECY, pour la réalisation des études de faisabilité préalables à l'exploration du sous-sol afin de mobiliser la ressource géothermique, a été établie à l'automne 2023.

Cette convention prévoit la réalisation d'études, sous le pilotage du SYANE, portant notamment sur l'amélioration de la connaissance du fonctionnement dynamique du sous-sol du bassin annécien dans l'environnement de la faille du Vuache.

Cette démarche fait suite à une première collaboration de recherche entre l'USMB et le SYANE sur la période 2019-2021. Au plan technique, le travail réalisé par l'USMB avait permis de mettre en évidence la présence, en sous-sol, de formations fracturées et karstiques, propices à la circulation hydrothermale indispensable pour une exploitation géothermique. Les fluides présents dans ces calcaires pourraient atteindre des températures de l'ordre de 60 à 70°C, à environ 2.000 m de profondeur. Un modèle 3D élémentaire du sous-sol a été produit à partir de l'ensemble des données déjà disponibles et acquises par l'USMB sur la période de l'étude. Ce modèle a permis de mieux visualiser la morphologie des couches, des structures et les liens entre eux en trois dimensions.

Le BRGM et l'USMB ont donc décidé de proposer une poursuite du projet de recherche pour comprendre la réponse de la zone de faille du Vuache aux variations de pression des fluides provoquées par une éventuelle exploitation géothermique et d'évaluer au premier ordre leur éventuelle incidence sur l'aléa sismique local.

Ces études de recherche et développement sont réalisées depuis fin 2023 au travers d'une convention de recherche et développement avec le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) et l'Université Savoie Mont-Blanc (USMB) sous le nom de projet « REPVUGEO ».

La convention initiale prévoyait la remise, au SYANE et à la Ville d'ANNECY, des livrables suivants :

- Une note faisant la synthèse des connaissances sur la sismicité induite par l'exploitation de la géothermie profonde suite aux travaux réalisés par le BRGM pour la rédaction d'un guide de bonne pratique pour la Direction Générale de la Prévention des Risques.
Cette note a été remise au printemps 2024.
- Un rapport intermédiaire faisant la synthèse des données hydrogéologiques, géologiques et géophysiques acquises. Ce rapport a été remis en décembre 2024.
- Un rapport final comprenant le(s) modèle(s) conceptuel(s) explicitant les mécanismes de circulations profondes des fluides permettant une première estimation de l'impact d'une exploitation géothermique éventuelle sur la faille du Vuache. Ce rapport final devait être remis en décembre 2025.

Le calendrier de déroulé des études depuis 2023 ne permet pas de faire une restitution du rapport en décembre 2025 tel qu'initialement envisagé. D'autre part, la restitution de ce rapport aux élus est privilégiée par le SYANE au printemps 2026 pour tenir compte du calendrier politique.

Il est ainsi proposé d'établir un avenant n°1 à la convention afin de reporter la fourniture du rapport final au mois de février 2026 et de prolonger la durée de la convention jusqu'au 31 mai 2026, tout en maintenant la facturation du solde de la convention à fin 2025 pour pouvoir justifier des aides auprès des différents financeurs".

Les membres du Bureau sont invités à :

1. approuver l'avenant n°1 à la convention de recherche et développement pour le projet « REPVUGEO » avec l'USMB et le BRGM,
2. autoriser le Président à le signer.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Joël BAUD-GRASSET.

